

Compte-rendu de la réunion

Caisse des Ecoles du 03/12/2018

<u>Etaient présents :</u> Marcel JACQUIN , président Jean-Louis GREAU , représentants du Conseil Municipal Lucienne MARTIN , représentante de la Préfecture Sandie TENAND , Directrice de l'école Catherine PACCALET , représentante des enseignants Lucie BENON , représentante des parents d'élèves Céline NOMINE , représentante des parents d'élèves Agnès ALIAS , Responsable de service Caisse des Ecoles	<u>Absentes excusées :</u> Mara PHILIP Virginie LADEUILLE
---	---

- **Election du Vice-Président et du Secrétaire :**
Vice-Président : Jean-Louis GREAU
Secrétaire : Virginie LADEUILLE
→Voté à l'unanimité
- **Modification du tableau des emplois :**
→Voté à l'unanimité
- **Réponses aux questions des parents :**
(en bleue, formulées par le Conseil d'administration)

A titre indicatif : 11 questionnaires rendus (dont 1 RAS) sur environ 122 distribués.

1. Peut-on avoir des repas de meilleure qualité pour les enfants ?

Les menus sont élaborés par une diététicienne par rapport aux normes en vigueur pour une cantine scolaire.

Nous signalons au traiteur tous problèmes : les enfants n'ont pas aimé... etc...

Les prix des repas « Bio » sont encore très onéreux et entrainera automatiquement une forte augmentation des tarifs des repas.

2. La mise en place de petits casiers pour ranger les vêtements des enfants serait un plus afin d'éviter la superposition de ceux-ci ou le contact (porte manteau), afin d'éviter la prolifération des poux !

Nicolas a déjà informé les parents. Des casiers sont bien prévus pour le rangement des vêtements des enfants. On attend la validation de la CAF concernant le mobilier pour passer la commande (courant décembre).

3. Le bus est en presque tous les jours en retard depuis les vacances de la toussaint !

En fonction des aléas de la route ainsi que du service précédent, il peut arriver (ce n'est pas récurrent) que le bus soit en retard de quelques minutes.

4. Dans le bus, des enfants se détachent et n'ont pas le droit de parler !

1 C'est rare, mais quand cela se produit, Valérie leur explique les raisons pour lesquelles la ceinture doit être bouclée. Elle peut aussi les gronder ou les punir si elle le juge nécessaire. (Voir réglementation transport)

2 Les enfants ont le droit de parler, mais souvent ils hurlent. Valérie leur dit de parler plus doucement et de ne pas crier. Elle leur explique que cela gêne le chauffeur. (Voir réglementation transport)

5. Le bus est parti une fois alors que des enfants n'étaient pas encore assis et encore moins attachés !

En effet, le lundi 27/11, courrier envoyé à Philibert le jour même.

Pour toutes questions, interrogations ou problèmes concernant vos enfants sur la cantine, le transport ou le périscolaire :

- Il existe un cahier de liaison vert permettant aux parents de communiquer avec les surveillants afin de régler rapidement un problème ou une interrogation.

- Vous pouvez aussi joindre la responsable de la Caisse des Ecoles à l'école ou par téléphone (04 74 61 56 28).

- La direction du CLSH est présente chaque jour afin d'écouter et d'échanger avec les familles.

Le Président

M. Marcel JACQUIN